

# LES TRANSFERTS D'ÉPARGNE DES MIGRANTS VERS LES PAYS D'ORIGINE : UN ENJEU ÉCONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT

EL MOUHOUH MOUHOUD\*

223

**L**a littérature récente privilégie une relation de complémentarité entre migrations et mondialisation et insiste sur la relation de causalité inverse : l'immigration, vue au sens large des diasporas, encourage le commerce entre pays d'origine et de destination des migrants ainsi que les investissements directs étrangers (IDE) dans les pays d'origine<sup>1</sup>. Les migrants peuvent faciliter les échanges par leur rôle d'intermédiaires disposant d'informations sur les marchés potentiels et par leur maîtrise d'accès aux circuits de distribution. Une étude de Docquier et Lodigiani (2007) utilisant des données sur un échantillon de cent quatorze pays sur la période 1990-2000 trouve, à l'aide d'un modèle empirique, l'existence de retombées (externalités) positives importantes des réseaux de migrants pour la dynamique d'accumulation de capital, tirée par les IDE dans les pays d'origine des migrants. Baghdadi et Cheptea (2010) montrent que l'impact des migrations sur le commerce et les IDE entre le pays d'accueil et les pays d'origine est plus important en présence de réseaux de migrants. Les migrants transfèrent également une partie non négligeable de leur épargne vers les familles restées dans le pays d'origine (transferts individuels) ou vers leurs comités de village pour contribuer à différents projets collectifs

---

\* Professeur d'économie, université Paris-Dauphine, LEDa-DIAL.  
Contact : em.mouhoud@dauphine.fr.

(transferts collectifs). Ils transfèrent également des normes sociales et culturelles acquises dans les pays d'accueil. Les transferts d'épargne des émigrés constituent des apports substantiels et stables au moment où les entrées de capitaux publics et privés sont plutôt fluctuantes et l'aide publique au développement (APD) vacillante. Face à la crise des *sub-primes* survenue en 2008, qui a affecté durement les revenus des migrants, ces transferts résistent et jouent dans une large partie leur rôle contracyclique d'assurance pour les familles restées au pays.

Les transferts à destination des pays en développement sont estimés à près de 500 Md\$ en 2015 et ont été multipliés par 1,5 par rapport à 2009<sup>2</sup>. Ils constituent donc une entrée de devises en constante progression en dépit de leur réduction sous l'effet de la crise économique et des politiques d'immigration restrictives.

Ces envois d'argent font l'objet d'enjeux de politiques économiques importants qu'il convient de resituer dans leur contexte, leurs effets et leurs facteurs déterminants. Ainsi est-il curieux d'observer que certains États donateurs justifient la tendance à la baisse de l'APD en arguant de la montée considérable de ces « transferts unilatéraux ». Des interrogations concernent également leurs effets ambigus sur les pays en développement : on leur reproche souvent, par exemple, de ne pas se diriger vers l'investissement. Du côté des pays d'envoi, de sérieux problèmes se posent quant aux canaux et aux frais prélevés par les organismes d'intermédiation.

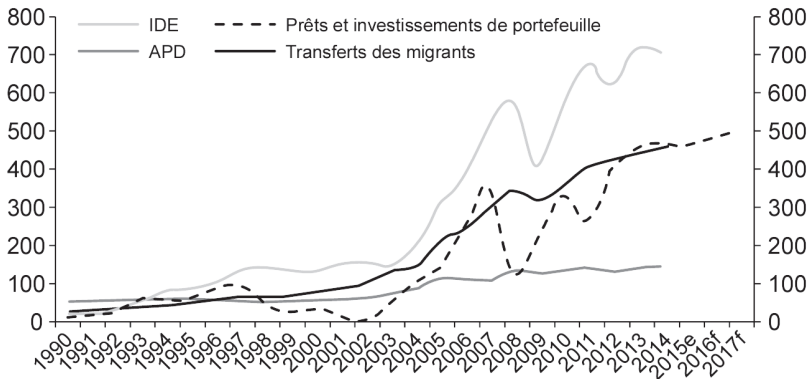
Cet article dresse un bref état des lieux des transferts d'épargne des migrants, s'intéresse aux déterminants de ces transferts, mais surtout à leurs effets macroéconomiques sur la croissance et leurs effets microéconomiques sur la pauvreté, les inégalités et l'éducation des enfants dans les pays d'origine des migrants.

### *LES TRANSFERTS DES MIGRANTS : RÔLE CONTRACYCLIQUE ET RÉSILIENCE FACE À LA CRISE*

Depuis le milieu des années 1970, les montants transférés par les migrants vers leurs pays d'origine ont progressé de façon constante. Ces envois avaient déjà triplé au cours de la période 1995-2007 qui avait précédé la crise et ont plus que doublé durant la décennie 2000.

Ces transferts représentent donc plus du double de l'APD et ont dépassé les IDE vers les pays en développement hors BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Ainsi, malgré leur baisse brutale en 2009, ils continuent à se placer devant les flux d'entrées de capitaux et l'APD (cf. graphique ci-contre). Le montant des transferts dépasse largement l'aide au développement en Asie, en Amérique latine, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

**Graphique**  
**Envois de fonds et entrées de capitaux dans les pays en développement**  
(en Md\$)



Sources : World Development Indicators 2015 ; estimations de Global Monitor et des bureaux d'études.

Certes, leur doublement dans les années 2000 tient en partie à un effet de mesure (cf. encadré *infra*) : depuis les attentats de septembre 2001, les autorités américaines et l'ensemble des institutions financières ont augmenté leurs efforts pour mieux mesurer ces transferts de fonds. Il n'empêche, cette évolution tient pour une large partie à l'augmentation du nombre de migrants depuis le milieu des années 1990<sup>3</sup>. L'insertion des migrants dans les pays d'accueil ainsi que l'augmentation de près de 50 % du nombre de migrants qualifiés entre 1990 et 2000 se sont accompagnées d'une augmentation de leurs revenus. Dans la mesure où les migrants sont parmi les travailleurs ceux qui épargnent le plus (15 % de leur revenu environ selon l'Organisation de coopération et de développements économiques – OCDE), les transferts augmentent avec leur nombre. La croissance des transferts en termes réels dépasse même très largement celle des stocks de migrants dans beaucoup de pays en développement sur la période 1990-2010.

En termes nominaux, les deux régions qui reçoivent le plus de transferts sont l'Asie de l'Est et du Pacifique et l'Asie du Sud. Les principaux pays récipiendaires sont l'Inde (70 Md\$), la Chine (64 Md\$), les Philippines (28 Md\$) : ces montants records s'expliquent par le taux d'émigration relativement élevé de ces régions. Les pays d'Afrique subsaharienne reçoivent la plus faible part (moins de 5 % de l'ensemble des envois vers les pays en développement). L'APD continue à représenter 5 % de leur PIB (produit intérieur brut), alors que les transferts ne dépassent pas 2 % de leur PIB. Cependant, pour certains pays comme le Mali, les transferts représentent plus de 10 % de leur PIB. Au nord de l'Afrique, le Maroc recevait de manière structurelle près de 10 % de son PIB, mais cette part est tombée à 7 % ces dernières années.

**Encadré**  
**Définitions et mesures des transferts**

Les transferts des migrants peuvent être définis grossièrement comme l'ensemble des transferts monétaires qu'un migrant effectue vers son pays d'origine. Les données officielles sur les paiements transfrontaliers effectués par des particuliers vers leur pays d'origine sont, en principe, collectées et enregistrées dans les balances des paiements, conformément à la méthodologie normalisée définie par le Fonds monétaire international (FMI) (*Manuel de la Balance des paiements*, cinquième édition, 1993) dans le compte courant, sous la catégorie des « transferts courants privés », lorsque les migrants sont installés depuis plus d'un an dans un pays autre que celui de leur nationalité d'origine. Inscrits dans le compte courant sous l'appellation « compensation des employés » lorsqu'il s'agit du transfert de revenus, de salaires ou d'autres paiements reçus dans le cadre de prestations saisonnières (d'une durée inférieure à un an) effectuées à l'étranger. La sous-catégorie « transferts des migrants » du compte de capital enregistre les flux financiers générés par les migrants en contrepartie des échanges de biens et de services qui peuvent être effectués à l'occasion du changement de lieu de résidence (valable pour au moins un an).

*Des problèmes de mesure persistants*

Une partie non négligeable de la croissance observée des transferts des migrants est liée à des problèmes de mesure. Leur meilleure comptabilisation depuis les attentats de septembre 2001 pouvait expliquer 30 % de l'augmentation dans les années 2000. Mais certains auteurs (Clemens et McKenzie, 2014) considèrent que c'est même près de 80 % de l'augmentation observée qui tient à des changements opérés dans la façon dont les transferts sont mesurés.

Par ailleurs, les banques centrales ne se contentent plus de ne prendre en compte que les transferts officiels transitant par les banques, mais intègrent les canaux des bureaux de change et des sociétés de transferts. Enfin, dans certains pays, les transferts informels sont extrêmement élevés et leur prise en compte est plus difficile.

Pour certains pays, ces transferts d'argent constituent des ressources financières considérables puisqu'ils représentent une part très importante de leur PIB : en 2014, les transferts représentaient 36,5 % du PIB au Tadjikistan (contre 35 % en 2009), 26 % en Moldavie, 27 % au

Tonga et 22 % en Haïti, rendant ces pays véritablement dépendants des migrations internationales.

Du côté des pays sources des transferts, on trouve sans surprise les pays riches de l'OCDE et les pays riches du Golfe. Les États-Unis arrivent en tête et l'Arabie Saoudite est le second pays expéditeur, suivie par la Suisse et l'Allemagne.

### *UNE COMPLÉMENTARITÉ AVÉRÉE AVEC L'APD*

Contrairement à certaines conclusions hâtives, ce n'est pas parce que l'APD peut être insuffisante, inefficace, voire détournée, qu'il faut pour autant la réduire ou lui substituer ces transferts de fonds. En fait, les différents types de transferts sont complémentaires. Plus les pays sont pauvres, plus ils dépendent davantage de l'APD que des transferts. Les pays à revenus intermédiaires dépendent, en revanche, davantage de l'entrée des transferts des migrants. En fait, contrairement aux croyances, les pays les plus pauvres présentent les taux d'émigration les plus bas et les pays à revenus intermédiaires les plus élevés. Les pays dont le PIB par habitant se rapproche de celui des pays développés présentent à leur tour des taux d'émigration bas, devenant même des pays d'immigration. En revanche, lorsqu'on décompose ce taux d'émigration par niveau de qualification, il apparaît que les pays les plus pauvres présentent les taux d'émigration des personnes qualifiées les plus élevés avoisinant parfois 30 % à 70 %, selon la taille de leur population. C'est pourquoi l'un des aspects positifs des transferts de fonds est leur potentiel de compensation des pertes subies par les pays de départ en termes de « fuite des cerveaux ».

227

Si les transferts de fonds des migrants ne sont pas toujours favorables au développement des pays d'origine au niveau macroéconomique, ils réduisent incontestablement la pauvreté et favorisent la scolarisation des enfants, même s'ils contribuent aussi à augmenter les inégalités entre les ménages qui peuvent envoyer des migrants et les autres.

### *DES EFFETS MACROÉCONOMIQUES AMBIGUS, MAIS NETTEMENT POSITIFS DANS LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ*

Concernant les effets potentiels des transferts de fonds pour les pays bénéficiaires, l'absence de consensus s'explique principalement par la difficulté d'évaluer quantitativement un effet net de ces transferts. Certaines études révèlent des effets bénéfiques importants des transferts de fonds sur le développement économique des pays d'origine des migrants : source de devises, soutien à la consommation et à la

réalisation d'investissement, contribution à l'amélioration de l'état de santé de la population et à l'accumulation de capital humain, réduction de la pauvreté transitionnelle. Au niveau microéconomique, les transferts permettent une augmentation des revenus des ménages qui se traduit par une hausse de la consommation et un meilleur accès au crédit. Les transferts d'argent permettent aux ménages d'améliorer leurs conditions de vie et donc leur bien-être. Ils peuvent également réduire les inégalités face à l'éducation et la santé et donc favoriser le développement économique : si un ménage acquiert un revenu supplémentaire, les enfants pourront aller à l'école au lieu d'aller travailler et pourront y rester plus longtemps.

### *Les effets macroéconomiques*

Lorsqu'on examine la littérature empirique concernant les effets macroéconomiques sur la croissance des pays récipiendaires, on est frappé par la diversité, mais aussi l'ambiguïté des résultats selon les pays étudiés. Certes, la plupart des travaux mettent en évidence l'existence d'un effet stabilisateur sur la croissance des économies en développement et leur rôle d'atténuation des chocs<sup>4</sup>. Ils ne convergent pas à propos de l'impact sur la croissance elle-même. La raison est sans doute liée à l'existence d'un problème de causalité inverse : la croissance elle-même, dans les pays d'origine des migrants, peut expliquer le montant des transferts. Le recours aux variables instrumentales pour corriger ce biais d'endogénéité est assez courant (Bazzi et Clemens, 2013), même si la qualité des instruments susceptibles d'agir sur les transferts des migrants sans avoir d'effet sur la croissance laisse parfois à désirer (Gubert *et al.*, 2010)<sup>5</sup>. Dans certains pays, la croissance est affectée positivement par les transferts de fonds des migrants, en particulier dans le cas de ceux qui éprouvent des contraintes de capitaux, mais, dans d'autres, l'effet est négatif en raison, par exemple, d'une diminution de l'effort de productivité. Au total, les deux effets se compensent et l'effet moyen des transferts sur la croissance peut être nul. En outre, les transferts de fonds vont aussi de pair avec une faible performance des économies récipiendaires.

Les effets des transferts, selon certaines études, peuvent être négatifs. Ils seraient ainsi source de dépendance et de vulnérabilité pour les pays bénéficiaires. Le risque d'un effet de type « malaise hollandais » est également souvent avancé. Bien que les transferts de fonds ne soient pas d'origine rentière, dans certains cas, des effets similaires à l'effet de déformation de la composition de la production et des prix relatifs peuvent découler d'un afflux de tels transferts. L'afflux de devises sous forme de transferts de migrants peut provoquer une augmentation de la demande pour les biens non échangeables, entraînant une hausse de

leur prix. À l'aide d'un modèle d'équilibre général à deux secteurs, Acosta *et al.* (2009) montrent qu'un envoi massif de fonds provoque une appréciation de la devise nationale et donc une réduction de la compétitivité-prix des biens échangeables exportés. La demande s'oriente donc relativement plus vers les biens non échangeables, tandis que la demande internationale adressée au secteur des biens échangeables diminue. Le secteur des biens non échangeables s'étend donc alors que celui des biens échangeables diminue, caractéristique de la *dutch disease*. Un résultat empirique similaire avait été trouvé dans le cas de pays comme le Cap-Vert (Bourdet et Falck, 2006).

Les effets sur la croissance des pays récipiendaires ne sont pas moins ambigus. Certains travaux montrent un impact moyennement positif sur la croissance à long terme (Mansoor et Quillin, 2007). D'autres travaux montrent néanmoins que lorsque les transferts représentent une part relativement marginale dans le PIB des économies de départ et même lorsqu'ils sont très élevés en termes absolus, leurs effets sur la croissance sont également limités.

Enfin, certains travaux récents sur les effets des migrations internationales et des envois de fonds s'intéressent à leur impact sur les désastres naturels. Les travaux qui utilisent des données macroéconomiques montrent que les désastres naturels sont corrélés avec des niveaux élevés de taux d'émigration (voir Banque mondiale, 2016, pour une recension). Il est montré qu'à la suite des désastres naturels, les taux d'émigration augmentent même si, dans d'autres cas, ils diminuent à cause de l'absence de ressources financières. Cette littérature montre enfin que les diasporas se mobilisent et envoient de l'argent pour faire face aux désastres. Les envois sont à la fois individuels et collectifs (comités de villages, ONG, etc.).

229

### *Les effets microéconomiques positifs*

Au niveau microéconomique, on leur reproche parfois d'alimenter les sentiments de frustration et de ressentiment entre les familles de migrants et les autres, et de diminuer l'effort de production et d'innovation en favorisant des comportements rentiers ou de consommation ostentatoire. Ainsi, au Mali, les familles bénéficiant des transferts de fonds des migrants auraient des niveaux d'effort de productivité plus faibles (Azam et Gubert, 2005). Leur effet sur les inégalités est lui aussi ambigu.

Toutefois, le consensus que l'on peut retenir est leur impact tout à fait net sur la réduction de la pauvreté. En Afrique subsaharienne, les transferts des migrants ont un impact direct sur la réduction de la pauvreté et des inégalités, comme ont pu le mettre en évidence les

travaux de Gupta *et al.* (2007). Même avec la crise, lorsque les migrants ne sont pas affectés dans leurs emplois et leurs revenus dans les pays d'accueil, les transferts augmentent pour surmonter les chocs que subissent les familles dans les pays en développement davantage encore touchés par la crise. Les migrants augmentent leur taux d'épargne pour assurer la survie de leurs familles et agissent comme un mécanisme d'assurance face aux chocs adverses (Yang et Choi, 2007). Une part significative des montants transférés (plus de 80 % dans certaines régions d'Afrique) est généralement dépensée en biens de consommation courante.

Une étude récente (Margolis *et al.*, 2015), à partir d'une enquête originale et représentative conduite en Algérie dans deux régions différentes, montre que les transferts des migrants, en particulier par le rôle des retraites de l'étranger, ne changent pas significativement la distribution des revenus, mais contribuent à réduire très sensiblement la pauvreté. Les transferts et les pensions des retraités tout particulièrement ont un effet très important sur la réduction de l'extrême pauvreté. Cela est particulièrement vrai pour les familles qui se trouvent dans l'une des deux régions (la Kabylie) où le contrôle social du comportement des transferts dans l'émigration par les comités de village permet d'éviter la double perte que peuvent subir certains ménages : un manque à gagner lié au départ du migrant et une absence de transferts en retour.

L'effet des transferts sur les inégalités est plus ambigu. D'un côté, ils seraient susceptibles d'accroître, du moins à court terme, les inégalités de revenus entre les familles capables d'envoyer des migrants à l'étranger et ainsi de recevoir des transferts de fonds et les autres. Cependant, à long terme, en diminuant les coûts de la migration grâce à la constitution de réseaux et à la diffusion de l'information, les migrations et les transferts qu'elles suscitent permettraient de diminuer les inégalités en autorisant les ménages moins riches à envoyer à leur tour des migrants à l'étranger ou dans une autre ville. Cette courbe en U inversé entre migration et inégalités a été montrée dans le cas du Mexique par McKenzie et Rapoport (2007), et dans le cas des zones rurales algériennes par Margolis *et al.* (2015).

Enfin, les travaux montrent également assez souvent un effet positif des transferts sur l'éducation des enfants. Les transferts d'argent des migrants permettent une augmentation du taux de scolarisation, ce qui peut engendrer des effets vertueux sur la croissance *via* la hausse du stock de capital humain. Dans le cas du Pakistan (Mansuri, 2008), la présence d'un migrant dans le ménage favorise l'éducation des enfants, et plus particulièrement celle des filles, conduisant à une réduction des différences dans l'accès à l'éducation entre les filles et les garçons avec



des inscriptions en hausse de 54 % pour les filles et de 7 % pour les garçons. Dans les cas des zones rurales au Maroc (Bouoiyour *et al.*, 2016), un effet positif des transferts sur la scolarisation des enfants est également montré.

### *QUI TRANSFÈRE ET POURQUOI ?*

Pour savoir pourquoi les transferts de fonds des migrants n'ont pas toujours les effets attendus et se dirigent davantage vers la consommation que vers l'investissement, il convient de revenir sur leurs déterminants. La littérature théorique a tenté d'expliquer les déterminants des transferts des migrants tout d'abord en s'appuyant sur l'économie du don. L'altruisme est le concept de base pour qualifier le transfert vers la famille restée au pays. La fonction d'utilité du migrant dépend de sa consommation personnelle, mais aussi de celle de ses proches restant au pays. Mais cet attribut du comportement humain consistant à prendre une part de son revenu, à l'épargner et à l'envoyer à ses proches n'est pas la seule cause (Lucas et Stark, 1985). Les migrations étant largement organisées de manière contractuelle dans le cadre de la famille, souvent patriarcale, les comportements des transferts ne sont pas dépourvus de la recherche d'intérêt ou d'actions stratégiques de la part des membres du groupe familial. Les arrangements familiaux dans le cadre intergénérationnel de la transmission d'héritage ou de remboursement de la dette contractée auprès de la famille lors de la migration, les échanges implicites de services rendus en contrepartie de la somme transférée sont des déterminants tout aussi importants du comportement de transfert d'épargne (Rapoport et Docquier, 2006).

La possibilité d'être bénéficiaire d'un futur héritage, par exemple, renforce les liens entre le migrant et sa famille, et favorise la persistance du transfert d'épargne vers la famille à long terme. La nouvelle économie des migrations de travail impulsée par Stark (1991) montre que les échecs du marché, les coûts de transaction qu'il engendre incitent à des arrangements intrafamiliaux en particulier lorsque l'éducation du migrant potentiel est financée par la famille. Le migrant est alors amené à maintenir à long terme un transfert vers la famille pour rembourser l'investissement initial (Poirine, 1997).

La littérature empirique conclut à une présence de plusieurs de ces motivations simultanément. L'altruisme n'apparaît jamais comme le seul déterminant des transferts des migrants, mais souvent combiné avec les autres motifs qui dépendent des considérations spécifiques aux pays de départ, à la culture et à la période d'émigration. Surtout, le modèle rationnel altruiste n'est pas ce que la littérature empirique retient le plus. En fait, l'émigration est sélective dès le départ et le

comportement de transfert dépend de cette sélection. Ainsi, Chort et Senne (2015) montrent, dans le cas de l'émigration sénégalaise, que le choix de migration est un processus de décision collective du ménage d'origine et non un choix de maximisation du bien-être individuel. Sont choisis les individus les plus à même d'envoyer de l'argent à leur famille. Dans ce contexte sénégalais, Chort et Senne (2015) montrent que les aînés de la famille auparavant scolarisés dans des écoles coraniques sont davantage choisis par le ménage pour émigrer. Cela explique pourquoi la proportion de personnes qui transfèrent parmi les migrants est plus forte chez les migrants originaires du Sénégal ou du Mali que d'Afrique du Nord, par exemple (40 % des migrants sénégalais vivant en France envoient de l'argent à leur famille, contre 16 % en moyenne de l'ensemble des migrants résidant en France) (Chort et Senne, 2015). Ce résultat est confirmé sur des données d'enquêtes de migrants présents en France (Miotti *et al.*, 2012) : les migrants d'Afrique subsaharienne transfèrent beaucoup plus que les migrants des pays du Sud de la Méditerranée, quelles que soient les caractéristiques objectives des migrants (âge, qualification, revenu, taille des familles, etc.). Les transferts sont destinés pour leur quasi-totalité aux dépenses courantes (santé, éducation, nourriture, etc.). La variable « obligation de transférer » détermine largement le comportement de transfert des migrants subsahariens.

232

Ces travaux économiques récents confirment les résultats des approches anthropologiques ou sociologiques obtenus dans le cas de l'émigration algérienne des années 1960-1970. Les émigrés mandatés par le chef du ménage et leurs comportements dans l'émigration ont été bien décrits par Sayad (1977) dans ses trois âges de l'émigration algérienne en France. Lorsque les migrants partent de manière plus autonome, supportant entièrement le coût de leur émigration, la relation entre émigration et tendance à transférer de l'argent se modifie. Par exemple, dans les pays du Sud de la Méditerranée, la proportion des hommes qui n'ont jamais été mariés à l'âge moyen de l'émigration a considérablement augmenté par rapport aux autres pays d'émigration (Fargues, 2011). Les migrants des années 1990-2000 qui partent sans avoir de responsabilités familiales directes (épouse, enfants) tendent à moins transférer, contrairement aux vagues d'émigration décrites par Sayad (1999), montrant que l'émigration prenait place au moment de la naissance du premier enfant.

La relation entre la durée de séjour du migrant et sa tendance à poursuivre le transfert vers la famille restée au pays est supposée négative, en théorie en raison du relâchement des liens conduisant à une érosion relative du degré d'altruisme (Rapoport et Docquier, 2006 ; Fokkema *et al.*, 2013). Empiriquement, les résultats sont plus ambigus. Beaucoup

de travaux montrent que la durée de séjour agit positivement sur la tendance à transférer tant en marge extensive qu'en marge intensive<sup>6</sup>.

Ainsi, les migrants originaires du Maghreb et de Turquie qui transfèrent le plus sont des migrants âgés, peu scolarisés et arrivés dans les années 1960-1970, dans la période fordiste (Miotti *et al.*, 2012). L'attachement au pays d'origine apparaît comme la motivation principale. À l'opposé, les nouvelles vagues d'immigration en provenance du Maroc et d'Algérie, plus qualifiées et plus récentes sont mues par des sentiments répulsifs à l'égard de leurs pays d'origine, comme l'illustre le phénomène des Harragas algériens ; ils tendent à moins transférer et sont peu attachés au pays d'origine. Le comportement de transfert dépend ainsi de l'histoire de l'émigration et de la raison pour laquelle la décision d'émigration a été prise dans le groupe familial. Il est spécifique à des vagues d'émigration précises. Les conditions politiques et sociales du pays d'origine au moment de la migration jouent un rôle assez déterminant dans la tendance de ces nouvelles vagues de migrants à ne pas transférer vers leurs pays d'origine, leur attachement étant moindre. Les facteurs psychologiques jouent également un rôle.

Un autre cas de migrations, celui des migrations forcées vers l'Afrique du Sud en provenance des pays voisins analysées dans une étude récente (Arestoff *et al.*, 2016), montre que les migrants africains qui ont rejoint l'Afrique du Sud du fait de conflits violents dans leurs pays d'origine sont moins enclins à maintenir le lien avec leurs pays d'origine. Leur probabilité de transférer des fonds à leurs familles est plus faible que celle des personnes ayant migré vers l'Afrique du Sud pour des raisons économiques. Il s'agit là d'un résultat qui n'est pas surprenant dans la mesure où ces dernières ont certainement, lors de leur arrivée, des conditions économiques et psychologiques plus favorables que les personnes qui ont fui leur pays pour des raisons politiques. Cependant, lorsque les migrants ont pris la décision de transférer, l'intensité des flux financiers s'explique par les mêmes facteurs, que la migration ait été forcée ou économique. Les montants de transfert dépendent davantage des conditions d'insertion dans le pays d'accueil, ce qui incite à favoriser une intégration économique et sociale des migrants quelles que soient leur origine ou leurs raisons d'émigrer.

Les migrants sont souvent également organisés dans des associations de village et effectuent en plus des transferts individuels ciblant leurs familles, des transferts collectifs à travers leurs cotisations aux comités de village organisés dans l'immigration. Ces transferts collectifs sont directement destinés à l'investissement dans les infrastructures d'eau, routières, d'écoles, etc. Par exemple, plusieurs travaux d'acheminement d'eau dans les villages de Kabylie (Algérie) ont été financés par des

cotisations de la diaspora Kabyle en France organisée dans le cadre de comités de village. Les associations de villages maliennes ou sénégalaises jouent un rôle similaire (Chauvet *et al.*, 2014).

Au-delà des transferts de fonds et de leurs effets positifs ou ambigus directs, un important canal de transmission d'impacts sur les pays d'origine réside dans la décision des migrants d'y retourner, d'ailleurs pas nécessairement de manière définitive. Il existe tout d'abord un lien entre l'investissement direct dans les pays d'origine et la probabilité de retour (Gundel et Peters, 2008). Les migrants ayant investi dans leur pays d'origine ont plus tendance à y retourner, tandis que ceux ayant investi dans leur pays d'accueil ont plus tendance à y rester.

### CONCLUSION

Du côté des pays d'accueil des migrants, la question des transferts de fonds des migrants est encore peu présente dans les débats de politique économique. Trois problèmes majeurs peuvent être soulevés : le caractère encore exorbitant des prélèvements ou des frais sur les transferts officiels, les politiques sélectives en faveur des qualifiés et la non-prise en considération des transferts dans les politiques de codéveloppement.

234

Au niveau mondial, le coût moyen des transferts pour un montant de 200 dollars était de 7,4 % en 2015 (Banque mondiale, 2016). Ces coûts ont en moyenne relativement baissé, mais leur niveau reste désespérément élevé lorsqu'on les compare aux autres formes de transferts internationaux. C'est particulièrement le cas dans certaines régions. Dans le cas des envois vers l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne à partir de la France, en moyenne, les coûts de transaction des transferts passant par les circuits formels sont estimés à 12 %-15 % des montants envoyés et peuvent atteindre des niveaux records (25 %) lorsqu'il s'agit de petites sommes, selon l'enquête menée dans les bureaux de poste en France (Miotti *et al.*, 2012). Les frais de transferts informels sont estimés à moins de 3 %. La situation de quasi-monopole de certains organismes d'intermédiation financière et la défiance des migrants à l'égard des systèmes bancaires, et des institutions en général, des pays d'origine expliquent l'acceptation des migrants à payer de tels frais. Mais cela explique aussi le recours aux circuits informels encouragé par des taux de change officieux plus favorables aux transferts.

Le deuxième problème du côté des pays du Nord tient à l'impact des politiques sélectives en faveur des personnes qualifiées sur les transferts de fonds. Les migrants qualifiés s'installent plus souvent de manière définitive dans le pays d'accueil, notamment parce qu'ils peuvent satisfaire plus facilement aux conditions imposées pour le regroupe-

ment familial. Ils transfèrent moins de fonds dans leur pays d'origine. Or cette baisse des transferts pèse sur les taux de croissance, et ce, d'autant plus que les autres types de transferts (investissements directs, capitaux à court terme) fuient les pays à faible stock de capital humain. D'où un cercle vicieux : moins de capital humain, c'est moins d'IDE, moins de croissance, plus de candidats à l'émigration. Ainsi, selon certaines estimations, une augmentation de 10 % du niveau de qualification des migrants fait baisser le volume des transferts vers les pays d'origine par rapport au PIB (-1 % en moyenne) (Faini, 2007).

Enfin, la question des transferts de fonds des migrants est rarement abordée en relation avec les politiques dites de « codéveloppement », qui demeurent relativement floues tant leurs objectifs et leurs effets sont contradictoires. En effet, la promotion du retour des migrants et des projets permettant de freiner l'incitation à émigrer des pays de départ ne tient pas compte du fait que les transferts de fonds répondent d'abord aux besoins des familles. C'est souvent ce filet de sécurité social que représentent les transferts qui permet paradoxalement de réduire le nombre de candidats à l'émigration économique désespérée. Les politiques restrictives à l'encontre des non-qualifiés, en réduisant l'intensité des transferts, contribuent à la détérioration des conditions économiques dans les pays de départ.

## NOTES

1. Voir, par exemple, l'étude de Rauch et Trindade (2002) concernant les liens entre les réseaux des migrants chinois et le commerce international.
2. Données calculées par la Banque mondiale basées sur les statistiques des balances des paiements du FMI et des données fournies par les banques centrales, les agences nationales de statistiques et les services responsables des pays à la Banque mondiale, ainsi que sur Banque mondiale (2016).
3. Voir Ratha et Mohapatra (2009) et Banque mondiale (2016).
4. Chami *et al.* (2005) trouvent une relation négative et significative entre les transferts de fonds des migrants et l'écart de revenu par tête des pays récipiendaires avec les États-Unis.
5. La présence de l'investissement global comme variable explicative de contrôle pose également des problèmes méthodologiques.
6. Voir : Lucas et Stark (1985) ; Agarwal et Horowitz (2002) ; Osaki (2003) ; Amuedo-Dorantes et Pozo (2006). Seulement quelques études ont trouvé une corrélation négative (Funkhouser, 1995).

## BIBLIOGRAPHIE

- ACOSTA P., LARTEY E. et MANDELMAN F. (2009), « Remittances and the Dutch Disease », *Journal of International Economics*, vol. 78, n° 1, septembre, pp. 102-116.
- AGARWAL R. et HOROWITZ A. W. (2002), « Are International Remittances Altruism or Insurance? Evidence from Guyana Using Multiple-Migrant Households », *World Development*, vol. 30, n° 11, novembre, pp. 2033-2044.
- AMUEDO-DORANTES C. et POZO. S. (2006), « Remittances as Insurance: Evidence from Mexican Immigrants », *Journal of Population Economics*, vol. 19, n° 2, pp. 227-254.
- ARESTOFF F., KUHN-LE BRAZ M. et MOUHOUD E-M. (2016), « Remittance Behavior of Forced Migrants in Post-Apartheid South Africa », *The Journal of Development Studies, Taylor & Francis Journals*.
- AZAM J.-P. et GUBERT F. (2005), « Those in Kayes. The Impact of Remittances on their Recipients in Africa », *Revue économique*, numéro spécial, « Localisations, migrations et institution », n° 6.
- BAGHDADI L. et CHEPTEA A. (2010), « Migrant Associations, Trade and FDI », *Annales d'Économie et de Statistique*, pp. 71-101.
- BANQUE MONDIALE (2016), *Migration and Development Brief*, n° 26, avril.
- BAZZI S. et CLEMENS M. (2013), « Blunt Instruments: Avoiding Common Pitfalls in Identifying the Causes of Economic Growth », *American Economic Journal: Macroeconomics*, vol. 5, n° 2, avril.
- BOUOUIYOUR J., MIFTAH A. et MOUHOUD E. M. (2016), « Education, Male Gender Preference and Migrants' Remittances: Interactions in Rural Morocco », *Economic Modelling*, à paraître.
- BOURDET Y. et FALCK H. (2006), « Emigrants' Remittances and Dutch Disease in Cape Verde », *International Economic Journal*, vol. 20, n° 3.
- CHAMI R., FULLENKAMP C. et JAHJAH S. (2005), « Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development? », Fonds monétaire international, *Staff Papers*, vol. 52, n° 1.
- CHAUVEY L., GUBERT F., MERCIER M. et MESPLÉ-SOMPS S. (2014), « Migrants' Home Town Associations and Local Development in Mali », *Scandinavian Journal of Economics*, vol. 117, n° 2, avril, pp. 686-722.
- CHORT I. et SENNE J. N. (2015), « Selection into Migration within a Household Model: Evidence from Senegal », World Bank Group, *World Bank Economic Review*, vol. 29, pp. S247-S256.
- CLEMENS M. et MCKENZIE D. (2014), « Why Don't Remittances Appear to Affect Growth? », World Bank Policy Research, *Working Paper*, n° 6856.
- COGNEAU D. et GUBERT F. (2006), « Migrations du Sud et réduction de la pauvreté : des effets ambigus pour les pays de départ », in Mouhoud E. M. (dir.), *Les nouvelles migrations*, Universalis.
- DOCQUIER F. et LODIGIANI E. (2007), « Skilled Migration and Business Networks », Centre di Studi Luca d'Agliano, *Development Studies Working Paper*, n° 234.
- FAINI R. (2007), « Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine », *Revue d'économie du développement*, vol. 2-3, n° 21, pp. 189-195.
- FARGUES P. (2011), « Voice after Exit: Revolution and Migration in the Arab World », *Migration Information*, 12 mai.
- FOKKEMA T., CELA E. et AMBROSETTI E. (2013), « Giving from the Heart or from the Ego? Motives behind Remittances of the Second Generation in Europe », *International Migration Review*, vol. 47, n° 3, pp. 539-572.
- FUNKHOUSER E. (1995), « Remittances from International Migration: a Comparison of El Salvador and Nicaragua », *Review of Economics and Statistics*, vol. 77, n° 1, pp. 137-146.
- GUBERT F., LASSOURD T. et MESPLÉ-SOMPS S. (2010), « Transferts de fonds des migrants, pauvreté et inégalités au Mali. Analyse à partir de trois scenarii contrefactuels », *Revue économique*, vol. 61, n° 6, pp. 1023-1050.
- GUNDEL S. et PETERS H. (2008), « What Determines the Duration of Stay of Immigrants in Germany?: Evidence from a Longitudinal Duration Analysis », *International Journal of Social Economics*, vol. 35, n° 11, pp. 769-782.

- GUPTA S., PATILLO C. et WAGH S. (2007), « Impact of Remittances on Poverty and Financial Development in Sub-Saharan Africa », Fonds monétaire international, *Working Paper*, n° 07/38.
- LUCAS R. E. B. et STARK O. (1985), « Motivations to Remit: Evidence from Botswana », *Journal of Political Economy*, vol. 93, n° 5, pp. 901-918.
- LUO Y.-L. et WANG W.-J. (2002), « High-Skill Migration and Chinese Taipei's Industrial Development », OCDE, *International Mobility of the Highly Skilled*, chap. 15.
- MANSOOR A. et QUILLIN B. (éd.) (2007), *Migration and Remittances*, The International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank, Washington.
- MANSURI (2008), « Migration, School Attainment and Child Labor: Evidence from Rural Pakistan », Banque mondiale, Development Research Group.
- MARGOLIS D., MIOTTI L., MOUHOUD E. M. et OUDINET J. (2015), « To Have and Have Not: Migration, Remittances, Poverty and Inequality in Algeria », *The Scandinavian Journal of Economics*, vol. 117, n° 2, avril, pp. 650-685.
- MCKENZIE D. et RAPOPORT H. (2007), « Network Effects and the Dynamics of Migration and Inequality: Theory and Evidence from Mexico », *Journal of Development Economics*, Elsevier, vol. 84, n° 1, septembre, pp. 1-24.
- MIOTTI L., MOUHOUD E. M. et OUDINET J. (2012), « Determinants and Uses of Remittances to Southern and Eastern Mediterranean Countries: Insights from a New Survey », Centro Studi Luca d'Agliano, *Development Studies Working Paper*, n° 288.
- OSAKI K. (2003), « Migrant Remittances in Thailand: Economic Necessity or Social Norm », *Journal of Population Research*, vol. 20, n° 2, pp. 203-222.
- POIRINE B. (1997), « A Theory of Remittances as an Implicit Family Loan Arrangement », *World Development*, vol. 25, n° 4, pp. 589-611.
- RAPOPORT H. et DOCQUIER F. (2006), « The Economics of Migrants' Remittances », in Mercier-Ythier J. et Kolm S. C. (éd.), *Handbook on the Economics of Giving, Altruism and Reciprocity*, Handbook Series édité par Arrow K. et Intriligator M., Elsevier-North Holland, chap. 17.
- RATHA D. et MOHAPATRA S. (2009), « Revised Outlook for Remittance Flows 2009-2011 Remittances Expected to Fall by 5 to 8 Percent in 2009 », World bank, *Migration and Development Brief*, n° 9, 23 mars.
- RAUCH J. E. et TRINDADE V. (2002), « Ethnic Chinese Networks in International Trade », *Review of Economics and Statistics*, vol. 84, n° 1, février, pp. 116-130.
- SAYAD A. (1977), « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 15, n° 1, pp. 59-79.
- SAYAD A. (1999), *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, préface par Bourdieu P., Seuil, 439 p.
- STARK O. (1991), *The Migration of Labor*, Cambridge, MA: Blackwell.
- YANG D. et CHOI H.-J. (2007), « Are Remittances Insurance? Evidence from Rainfall Shocks in the Philippines », *World Bank Economic Review*, vol. 21, n° 2.

